Document généré le 16 avr. 2024 16:28

Minorités linguistiques et société
Linguistic Minorities and Society

La participation des Acadiens à la construction d'un territoire commun de gouvernance économique dans le « Grand Sud-Est » du Nouveau-Brunswick

Greg Allain et Guy Chiasson

Numéro 4, 2014

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1024700ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1024700ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Allain, G. & Chiasson, G. (2014). La participation des Acadiens à la construction d'un territoire commun de gouvernance économique dans le « Grand Sud-Est » du Nouveau-Brunswick. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (4), 244–266. https://doi.org/10.7202/1024700ar

Résumé de l'article

Dans le contexte d'une redéfinition des identités territoriales valorisant les espaces locaux et régionaux, la présente recherche explore le rapport acadien au territoire à travers la construction d'un nouvel espace collectif, le « Grand Sud-Est » du Nouveau-Brunswick. Ce territoire, qui n'est nulle part reconnu institutionnellement, s'est bâti à partir d'initiatives conjointes menées par des agences de développement économique de la région. La forte croissance du Moncton métropolitain depuis une vingtaine d'années a resserré les liens économiques avec ses périphéries rurales francophones et entraîné la formation d'un « territoire vécu » régional. Cependant, une réorganisation récente des organismes de développement régional dans la province pose la question de la survie de ce territoire d'ancrage.

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Minorités linguistiques et société
Linguistic Minorities and Society
Numéro 4 Number 4 2014

La participation des Acadiens à la construction d'un territoire commun de gouvernance économique dans le « Grand Sud-Est » du Nouveau-Brunswick

Greg Allain
Université de Moncton

Guy Chiasson
Université du Québec en Outaouais

Résumé

Dans le contexte d'une redéfinition des identités territoriales valorisant les espaces locaux et régionaux, la présente recherche explore le rapport acadien au territoire à travers la construction d'un nouvel espace collectif, le « Grand Sud-Est » du Nouveau-Brunswick. Ce territoire, qui n'est nulle part reconnu institutionnellement, s'est bâti à partir d'initiatives conjointes menées par des agences de développement économique de la région. La forte croissance du Moncton métropolitain depuis une vingtaine d'années a resserré les liens économiques avec ses périphéries rurales francophones et entraîné la formation d'un « territoire vécu » régional. Cependant, une réorganisation récente des organismes de développement régional dans la province pose la question de la survie de ce territoire d'ancrage.

Abstract

In the context of territorial identities being redefined in favor of local and regional identities, the present research explores the Acadian relationship to territory through the creation of a new collective area, New Brunswick's "Greater Southeast". This territory is not recognized officially anywhere and is the outcome of joint initiatives by various economic development organizations in the region. The strong growth of Greater Moncton over the last two decades has strengthened the economic ties with the surrounding Francophone rural areas and has resulted in the creation of a regional "lived territory". However, a recent complete reorganization of regional development agencies in the province leaves open the question of the durability of this new "lived territory".

Ce texte s'intéresse à la communauté acadienne du sud-est du Nouveau-Brunswick afin de proposer une réflexion sur le rapport qu'elle entretient avec le territoire, dans le contexte de la croissance du pôle urbain régional, le Moncton métropolitain (Allain, 2005 et 2006). Jusqu'à récemment, la question du territoire a été relativement peu abordée par les travaux sur les communautés francophones minoritaires du Canada. Pourtant, un peu partout dans les sciences sociales francophones, depuis presque deux décennies, la question du territoire et celle de la dimension spatiale des rapports sociaux ont refait surface (Boudreau, 2004 ; Brenner, 2004 ; Pagès et Pelissier, 2000). Cette montée du territoire comme catégorie d'analyse déborde largement la géographie (Jambes, 2001 ; Cary et Joyal, 2010) pour se retrouver autant en sociologie (Poche, 1996) et en science politique (Béhar, 2000 ; Faure, Leresche, Muller, Nahrath, 2007) que dans le champ du développement régional (Jean, 2006 ; Storper, 1997). Une idée force de ces travaux veut que le contexte de la mondialisation a fortement complexifié le rapport des communautés humaines avec leur espace. Il va sans dire que, selon ces travaux, la mondialisation n'a pas fait disparaître le « territoire », celui de l'État-nation (Badie, 1995), mais qu'elle a plutôt inauguré de nouvelles échelles d'action collective qui se superposent au cadre national dominant dans les sciences sociales auparavant (Brenner, 1999 ; Moulaert et Nussbaumer, 2008). Selon la formule qui sert de titre au livre de Benoît Antheaume et Frédéric Giraut (2005), *Le territoire est mort. Vive les territoires !*, la question du territoire, telle qu'elle se pose de façon contemporaine, vise donc à rendre compte de ces nouveaux lieux d'action collective (autant infra que supranationaux) et, parfois, de leur articulation entre eux (Hooghe et Marks, 2001 ; McGuirk, 2007). Il nous semble, et c'est en quelque sorte une intuition de départ de notre travail, qu'une analyse axée sur le « territoire » permettrait d'éclairer l'ancrage spatial des communautés francophones minoritaires, une dimension plutôt méconnue jusqu'à tout récemment. C'est donc avec pour objectif de poser la question du rapport avec le territoire que notre recherche s'est penchée sur les Acadiens et les Acadiennes du sud-est du Nouveau-Brunswick. Mais avant de présenter les résultats de cette analyse, apportons quelques précisions conceptuelles sur les dimensions territoriales dans le contexte de la francophonie canadienne.

Les territoires de la francophonie

Les références au territoire ont trouvé un certain écho dans le récit qu'ont fait quelques sociologues et historiens du passage, au début des années 1970, de l'identité canadienne-française à une identité provincialisée (Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Acadiens du Nouveau-Brunswick, etc.). Le sociologue Joseph Yvon Thériault a montré à plusieurs reprises (1995, 1998 et 2007) comment l'identité canadienne-française était « a-territoriale », c'est-à-dire que le projet national n'était pas lié à un espace politique bien délimité, mais bien à des institutions civiles qui assuraient la reproduction du projet national. Le livre *Le deuil d'un pays imaginé* de l'historien Marcel Martel (1997) a fait la chronique de l'effondrement

de ces institutions dans le contexte des années 1960. En effet, les années 1960, avec les États généraux du Canada français (Martel, 1998), furent marquées par de nouvelles identités et un réseau d'institutions « territorialisées » parce que ancrées dans les territoires provinciaux (Thériault, 1998). Notons que, dans ce récit, le territoire est associé à l'espace politique et institutionnel du gouvernement provincial. En se redéfinissant sur une base provinciale, les anciens Canadiens français ont accepté, pour le meilleur et pour le pire, de participer à une territorialité où ils étaient et demeurent des minoritaires (Thériault, 2002). Ces travaux sont fort utiles, mais ils ont tendance à tenir pour acquis que l'appartenance francophone se définit dans un seul lieu, le territoire provincial institutionnel.

Les recherches récentes en sciences sociales sur le territoire relativisent cette compréhension du territoire comme un espace institutionnel unique (Blatter, 2006 ; Brenner, 1999 ; Antheaume et Giraut, 2005 ; Chiasson, Andrew et Leclerc, 2008). Comme nous l'avons mentionné plus haut, ces travaux rendent compte de l'émergence de nouveaux territoires dont les contours ne sont pas nécessairement institutionnels, puisqu'ils obéissent à d'autres logiques stratégiques ou identitaires (Boudreau, 2004 ; Jouve, 2007 ; Chiasson, Andrew et Perron, 2006). Dans le contexte du développement régional, le « paradigme de développement territorial » (Jean, 2006) considère que le développement émane de l'initiative des acteurs locaux plutôt que des politiques étatiques de redistribution, comme c'était le cas dans la période d'après-guerre.

À la lumière de ces relectures, il semble pertinent de s'interroger sur l'émergence de nouveaux territoires d'ancrage et d'appartenance des communautés francophones minoritaires du Canada. Les travaux d'Anne Gilbert font figure de pionniers dans cette avenue de recherche. Dans son livre *Espaces franco-ontariens* (1999), elle propose une analyse des territoires de la francophonie ontarienne qui se décline en trois échelles : l'espace provincial, la région et le local. Cette lecture aboutit à une compréhension complexe de la territorialité où les lieux d'ancrage de l'identité francophone en Ontario sont multiples :

> Le discours identitaire est silencieux sur la géographie. Vraisemblablement parce que ses repères sont de plus en plus flous, alors que l'idée reste bien ancrée selon laquelle l'appartenance doit être entière, unique, claire et fixe. La territorialité franco-ontarienne telle que nous l'avons présentée, comme un périple à travers des espaces emboîtés depuis le local jusqu'à la province et au-delà, se laisserait trop difficilement concevoir pour qu'on puisse en faire un objet d'identification. Un travail de reconceptualisation de l'identité augure d'une sensibilité nouvelle pour les bases territoriales de l'appartenance. (Gilbert, 1999 : 173)

Ces dernières années, deux importants ouvrages collectifs ont repris l'étude du rapport au territoire des francophonies canadiennes minoritaires. En 2008 paraissait *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, sous la direction de Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal. Ce recueil, comme son titre l'indique, veut explorer les nouveaux enjeux et les nouveaux défis auxquels les

francophonies minoritaires canadiennes doivent faire face, et les nouvelles mobilisations auxquelles ils donnent lieu. L'approche est à la fois macrosociologique et sectorielle. Les considérations portent sur la situation pancanadienne (à l'extérieur du Québec), et la plupart des chapitres visent le rapport aux institutions (l'école, la santé, la politique, le droit…). Un seul texte aborde le rapport à l'économie (Leclerc), mais encore une fois, il s'agit d'une perspective macro, comparant entre autres des données sur la situation en Atlantique, en Ontario et dans l'Ouest.

Le deuxième ouvrage, paru en 2010 sous la direction d'Anne Gilbert, a pour titre *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*. Ici encore, l'approche est volontiers globale pour cerner les variations de l'identité (notamment ethnolinguistique), même s'il y a un certain nombre d'études de cas de villes ontariennes et néo-brunswickoises (Moncton et Saint John). Certes, une des variables clés étudiées est la vitalité communautaire, mais celle-ci est surtout associée à l'identité et aux comportements linguistiques. Par exemple, le chapitre sur Moncton conclut à la croissance de l'identité bilingue[1] et à « l'apparition d'une identité hybride, multiple, fragmentée, métissée et caractérisée par une mosaïque conflictuelle et stigmatisée » (Lefebvre : 206).

Quoi qu'il en soit de cette conclusion très catégorique, la dimension économique (au sens d'actions collectives en vue d'entraîner un développement local et territorial) est relativement peu présente dans ces textes. Bien sûr, les auteurs sont conscients de la priorité accordée à l'économie et au développement local dans certaines communautés étudiées, comme en témoigne ce passage très intéressant d'Anne Gilbert au milieu du recueil (220) :

> C'est l'économie qui est au centre de l'action communautaire. Les communautés de Cap-Pelé, Shippagan et Hearst partagent ce souci premier d'assurer leur vitalité économique, en mettant sur pied un éventail de projets touchant aux entreprises, à l'emploi, aux ressources humaines, au commerce, au tourisme […] On veut s'assurer d'un réseau d'organisations qui offriront aux membres de la communauté travail et bien être économique. Bref, on se préoccupe du développement local. Celui-ci est le moteur de l'action collective comme il l'est dans la presque totalité des localités de la périphérie.

Ce passage ouvre une piste fort pertinente, celle de la référence au territoire local dans les stratégies de développement des acteurs des communautés francophones, mais cette piste reste relativement peu explorée dans les études de cas du volume.

La réflexion des auteurs mentionnés ici nous invite à reconsidérer le lien entre territoire et appartenance unique. En Acadie, peut-être plus qu'ailleurs dans la francophonie canadienne, cette démarche est entamée depuis un certain temps déjà. Plusieurs auteurs et auteures se

1. Notion potentiellement problématique, selon la formulation de la question (et des réponses possibles) dans le sondage : si elle fait partie explicitement de l'éventail de réponses proposées au répondant, elle risque de laisser entendre, plutôt qu'une identité spécifique, une simple capacité linguistique.

sont en effet penchés sur les représentations du territoire acadien. Les travaux de Jean-Claude Vernex (1979) et ceux plus récents d'Adrien Bérubé (1987) et de Cécyle Trépanier (1994) ont montré comment les individus en Acadie s'identifiaient à des territoires acadiens très différents. La typologie classique de Bérubé, qui distingue quatre représentations de la territorialité acadienne (« l'Acadie historique », « l'Acadie généalogique », « l'Acadie opérationnelle » et « l'Acadie prospective »), reste encore une référence importante pour les analyses plus contemporaines (Arseneault, 1999 ; Gallant, 2007 ; Caron, 2007 ; Massicotte, 2007). Ces travaux confirment, à tout le moins, la complexité de la question territoriale en Acadie et la pertinence d'une analyse sur le sujet.

Nos propres recherches se situent pour l'instant à une échelle plus microsociologique que celles de Thériault, Gilbert et Cardinal, mais elles s'inscrivent dans un même projet intellectuel, celui de saisir les contours des nouveaux ancrages territoriaux des communautés francophones. Nous explorons l'hypothèse de l'émergence de territoires acadiens régionaux façonnés par les pratiques de développement régional. Cette hypothèse nous est suggérée par deux sources d'inspiration. La première nous vient du développement régional et, plus particulièrement, des travaux des géographes californiens Allen Scott (2001 et 2011) et Michael Storper (1998), qui considèrent que la logique de l'économie contemporaine a tendance à favoriser des territoires de collaboration économique régionaux. La seconde nous vient plutôt des travaux d'Anne Gilbert (1999) qui, comme nous l'avons mentionné plus haut, ont montré l'émergence d'un ancrage régional, autant que provincial et local, chez les Franco-Ontariens.

Plus précisément, notre analyse porte sur les organismes de développement régional de la région du sud-est du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire Entreprise Grand Moncton, Entreprise Sud-Est et Entreprise Kent. Ces organismes, qui faisaient jusqu'à récemment partie du Réseau Entreprise du Nouveau-Brunswick[2] et sont parfois désignés comme des agences de développement économique communautaire (ADEC), ont été mis en place dans les années 1990, dans le cadre d'un partenariat financier entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral (l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, APECA), pour appuyer les efforts et le potentiel de développement des régions de la province. Nous voudrons voir dans quelle mesure ces organismes de développement local et régional, par leur pratique de collaboration, ont contribué à la construction d'un territoire vécu[3] acadien à l'échelle du Sud-Est.

2. Comme nous l'expliquons plus loin, le Réseau Entreprises a été presque entièrement démantelé par le gouvernement provincial en 2012, après l'arrêt de son financement de base par le gouvernement fédéral sous les auspices de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, principal bailleur de fonds des agences Entreprise, à l'exception des trois sises dans les plus grandes villes du Sud, qui pouvaient compter sur un financement municipal plus important.

3. Le terme « territoire vécu » emprunté à Julie-Anne Boudreau (2004) sera défini en détail plus loin dans le texte, mais on peut tout de même comprendre qu'il désigne des territoires dont les contours sont définis en fonction d'une identité partagée plutôt que d'un découpage institutionnel.

Précisions méthodologiques

Cette recherche se veut d'emblée exploratoire puisque, à part quelques études, les organismes de développement local et régional du Nouveau-Brunswick et leurs diverses initiatives n'ont pas fait l'objet d'analyses systématiques (nous ne parlons évidemment pas des évaluations, souvent quinquennales, auxquelles ils sont soumis par leurs bailleurs de fonds). Nous connaissons par ailleurs très peu les interrelations entre ces différentes agences, notamment dans la question qui nous préoccupe ici, soit la construction d'un territoire régional. Il se peut que de telles collaborations se fassent ailleurs dans la province mais, si c'est le cas, ce n'est pas chose connue. D'où le statut exploratoire de cette recherche sous la forme d'une étude de cas. Devant une réalité peu connue, c'est le type d'étude que recommandent les méthodologues (Roy, 2003 : 168 ; Mabry, 2008 : 214).

Par ailleurs, l'aspect exploratoire de notre démarche passe par une approche qualitative nous permettant de comprendre le phénomène à l'étude. Même si nous abordons la question de la croissance économique, ce n'est pas dans le cadre d'une étude quantitative, comme par exemple celle de Desjardins (2006). Dans pareil contexte, deux techniques de recherche sont particulièrement appropriées : l'analyse documentaire, pour amasser le plus d'informations pertinentes au sujet dans un premier temps ; puis, la tenue d'entrevues semi-structurées (voir Savoie-Zajc, 2003) avec des informateurs clés, c'est-à-dire des répondants bien au fait de la situation à l'étude.

Ainsi, notre analyse s'inspire de trois sources principales : en premier lieu, six entrevues avec des informateurs clés des organismes de développement concernés et des fonctionnaires provinciaux ayant des responsabilités dans le domaine du développement régional ; deuxièmement, une analyse documentaire des rapports annuels et des stratégies quinquennales de développement des diverses agences ; et, enfin, un examen des articles relatifs à notre objet d'enquête parus dans la presse écrite régionale et provinciale depuis 2009, année où nous avons effectué notre travail de terrain.

L'analyse documentaire a inclus, en plus des publications sur l'économie régionale, les rapports annuels les plus récents disponibles des organismes ciblés, ainsi que les informations affichées sur leur site web. Les six entrevues en profondeur ont été menées auprès des dirigeants des cinq agences de développement économique de la région, choisis pour leur expertise par rapport aux interventions de leur propre organisme, mais aussi pour leurs connaissances des dossiers économiques régionaux et provinciaux. Ils répondent ainsi à la définition de ce que sont des informateurs clés, un type de répondants qui a une longue tradition en sociologie. La grille d'entrevue comprenait des questions sur l'évolution de l'organisme en question, ses objectifs et ses priorités, les ressources à sa disposition, ses programmes et activités, les résultats obtenus, les relations avec d'autres agences de développement, les défis qui se posent et les perspectives d'avenir. Bien sûr, ce type d'échantillon n'est pas probabiliste

et ne permet donc pas de faire des généralisations à partir des conclusions obtenues. Mais ce type d'échantillon délibéré (« purposive sample », voir Mabry, 2008 : 223) s'avère très efficace dans le cadre d'une étude exploratoire comme celle-ci (Beaud, 2003 : 225).

Le portrait d'ensemble est le suivant : à la suite du déclin continu de l'économie des ressources des périphéries rurales du nord-est du Nouveau-Brunswick, on enregistre depuis des années une forte migration d'Acadiens et d'Acadiennes de cette région vers le Grand Moncton. Une recherche a trouvé que 71 % des migrants du Nord se dirigeaient vers le Moncton métropolitain (Beaudin et Forgues, 2008 ; voir aussi Cao, Chouinard, Dehoorne, 2005 ; et Guignard Noël, 2008). Qui plus est, Guignard (2007) a décelé une nouvelle tendance : en plus des jeunes du Nord-Est qui émigrent dans le Grand Moncton pour y poursuivre des études postsecondaires ou à la recherche d'un emploi, leurs parents commencent maintenant à les suivre pour être plus près d'eux et de leurs petits-enfants.

Dans ce contexte, les liens économiques qui unissent Moncton à sa périphérie francophone semblent plus forts que jamais (Beaudin, 1998). Ces liens se traduisent-ils pour autant par la construction d'un territoire commun de gouvernance économique ? Si oui, par quels mécanismes cette construction passe-t-elle ?

La région du sud-est du Nouveau-Brunswick

Le territoire qui nous intéresse ici est le sud-est du Nouveau-Brunswick, reconnu généralement comme étant l'une des trois grandes régions acadiennes de la province, avec le Nord-Ouest et le Nord-Est. Mais les avis sont partagés en ce qui a trait à ses frontières géographiques. La définition de la région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick selon Statistique Canada, par exemple, comprend trois comtés, soit ceux de Kent (principalement francophone), de Westmorland (mixte) et d'Albert (largement anglophone) : c'est le découpage utilisé pour les statistiques sur la main-d'œuvre et le taux de chômage des régions de la province, et c'est celui que l'économiste Maurice Beaudin a privilégié en 1996 dans son petit ouvrage sur *La région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick*.

L'autre définition du Sud-Est, et c'est celle à laquelle on se réfère quand on en parle comme l'une des trois grandes régions acadiennes de la province, comprend pour sa part le comté de Westmorland (mixte : les Acadiens y représentent 41 % de la population totale de 144 160 personnes) et le comté de Kent (population : 30 830 personnes, francophones à 70 %)[4]. C'est le cadre, notamment, d'une autre étude de Maurice Beaudin (1998) sur « L'apport d'une minorité à sa région : les Acadiens du Sud-Est du Nouveau-Brunswick ».

4. Les francophones sont ceux de langue maternelle française. Les données démographiques proviennent du recensement du Canada de 2011.

Nous allons privilégier ici cette dernière définition. Elle est à notre avis la plus répandue, et la quasi-absence d'Acadiens dans le comté d'Albert, anglophone à 93 %, rend l'autre délimitation moins pertinente pour une étude portant sur la participation des Acadiens à la gouvernance du développement économique et à la construction d'une nouvelle territorialité. Par contre, la population acadienne est fortement majoritaire dans le comté de Kent, comme nous l'avons vu, et dans l'une des trois municipalités du Grand Moncton, Dieppe, à 72 % francophone.

Le découpage économique régional du sud-est du Nouveau-Brunswick ne trouve cependant de reconnaissance officielle et institutionnelle nulle part. Il faut dire qu'au Nouveau-Brunswick, deuxième province la plus rurale du Canada (50 % de ses 751 700 habitants sont considérés comme ruraux par Statistique Canada), plusieurs régions rurales souffrent d'un important déficit démocratique. En effet, pas moins de 35 % de la population totale du Nouveau-Brunswick, recouvrant 90 % du territoire provincial, n'a pas accès à des gouvernements municipaux élus (Finn, 2008). Ces gens sont regroupés dans des districts de service locaux (DSL) dont les responsables ne sont pas élus, mais nommés par le gouvernement provincial, où les taxes foncières sont plus basses qu'ailleurs, mais où les services publics sont pratiquement inexistants. En plus d'exclure les citoyens de ces régions du processus démocratique local, ce système entraîne évidemment des dédoublements et une grande fragmentation : il existe, à côté des 267 DSL, 110 municipalités de taille variable (Finn, 2008).

Ces lacunes sérieuses sont périodiquement décriées, mais ce n'est qu'il y a quelques années que le gouvernement provincial libéral de l'époque a mis sur pied une commission d'enquête, dont le rapport a été rendu public en décembre 2008. Rédigé par un ancien haut fonctionnaire provincial, Jean-Guy Finn, ce rapport s'intitule *Bâtir des gouvernements locaux et des régions viables : plan d'action pour l'avenir de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick*. Ses recommandations étaient très ambitieuses : l'auteur proposait notamment de regrouper toute la population de la province en 53 municipalités desservant l'ensemble du territoire (on parle donc forcément de fusions nombreuses et importantes), et de démanteler les 15 agences microrégionales de développement économique et les 12 commissions d'aménagement, de même que d'autres organismes régionaux sectoriels, comme ceux responsables de la collecte et de l'enfouissement des déchets, pour les remplacer par de nouvelles structures macrorégionales.

Il n'est donc pas surprenant que ces réformes considérées comme radicales n'aient reçu qu'un appui très tiède de la part des autorités provinciales : en fait, elles ont été carrément écartées pendant plusieurs années, le gouvernement du Nouveau-Brunswick invoquant officiellement la crise financière pour remettre à plus tard la mise en œuvre des recommandations. Il est vrai que le coût de cette mise en œuvre était estimé dans le rapport à 80 millions de dollars. Mais même à l'échelle du budget relativement modeste de la province,

comparativement à celui de provinces plus grandes, cette somme est minuscule. Des motifs proprement politiques ont plutôt fait en sorte que les suites du rapport ont été renvoyées aux calendes grecques. À la veille du dernier scrutin électoral provincial, le premier ministre Shawn Graham, dont la popularité avait chuté en raison d'une série de décisions politiques impopulaires, dont ses réformes perçues comme unilatérales en matière de santé et d'éducation, ainsi que le très controversé projet de vente d'Énergie Nouveau-Brunswick au Québec, ne voulait surtout pas relancer des débats enflammés aux quatre coins de la province autour d'un dossier si épineux. Les régions rurales en particulier craignaient des fusions forcées provoquant une hausse des impôts fonciers. L'élection provinciale de 2010 verra effectivement le Parti conservateur prendre le pouvoir aux dépens des Libéraux.

Revenons au paysage institutionnel en matière de développement économique, tant au plan provincial que régional. Au cours des années 1990 et 2000, en plus des organismes « centraux » comme l'APECA, dont le siège social se trouve à Moncton et qui œuvre comme son nom l'indique dans les quatre provinces de l'Atlantique, et le ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick, qui était responsable du développement économique pour la province, il y avait une autre sorte d'agence présente dans le milieu, dont le mandat couvrait seulement les milieux ruraux, il s'agit des corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) : il y en avait dix dans la province, dont deux dans la région étudiée (Kent et Sud-Est). De plus, il existait 15 agences Entreprise dans le réseau provincial, dont trois dans la région analysée : Entreprise Grand Moncton (Allain et Chiasson, 2007, 2010 ; Chiasson et Allain, 2008), Entreprise Kent et Entreprise Sud-Est. Le comté de Westmorland était scindé en deux aux fins du développement économique : le noyau urbain de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Moncton, avec ses 138 650 habitants, dont un peu plus du tiers sont francophones (34,6 %) ; et la périphérie rurale du comté, divisée à peu près également entre des petites municipalités francophones (comme Shediac, Beaubassin-Est et Cap-Pelé) et d'autres, surtout anglophones (Sackville, Dorchester et Port Elgin).

Le comté d'Albert, à forte prédominance anglophone, était de son côté divisé en deux pour ce qui est des agences de développement économique : sa portion urbaine (essentiellement la ville de Riverview, avec ses 19 130 habitants, anglophone à 93 %) relevait du territoire d'Entreprise Grand Moncton (et est donc incluse à ce titre dans notre recherche), alors que sa partie rurale (à peu près totalement anglophone) relevait d'une autre agence Entreprise, celle de Fundy, dont le territoire, surtout rural, s'étendait jusqu'aux abords de la ville de Saint John, dans le Sud.

Ajoutons que lors de la création des commissions industrielles régionales du Nouveau-Brunswick, ancêtres des agences de développement économique communautaire actuelles, la partie rurale du comté de Westmorland était comprise dans le territoire de la Commission industrielle de Moncton (Allain, 1989). Ce n'est que quelques années plus tard, en raison des

spécificités économiques différentes des portions rurale et urbaine du comté de Westmorland, que la sous-région rurale s'est retirée de la Commission industrielle de Moncton et a pu obtenir son propre organisme de développement au début des années 1980, la Commission industrielle du Sud-Est (Allain, 1993 et 1994).

Économies sous-régionales et concertation régionale

C'est donc dire que, d'un point de vue institutionnel, la gouvernance du développement économique se faisait principalement à l'échelle des comtés ruraux d'une part (Kent et la portion rurale de Westmorland) et à celle du Grand Moncton d'autre part. C'est, en effet, à cette échelle territoriale qu'opéraient les agences Entreprise, qui avaient reçu comme mandat du gouvernement provincial de susciter la croissance économique, l'entrepreneuriat et la création d'emplois dans leurs régions respectives. Elles s'y employaient de différentes façons, que ce soit notamment par l'aide aux entreprises, l'organisation de séances de formation et, ces dernières années, un travail d'animation auprès des jeunes, car on avait constaté qu'il se poserait bientôt des problèmes de succession, y compris chez les entrepreneurs acadiens. On se rappellera que l'entrepreneuriat acadien est un phénomène relativement récent, datant en grande partie des années 1970 et 1980 (Allain, 2005 ; Beaudin, 1998).

Ce mandat général des agences de développement économique communautaire s'applique évidemment à des situations économiques très différentes, selon que l'on soit en milieu urbain ou rural. L'économie du Grand Moncton, par exemple, avec sa taille et sa situation géographique centrale dans les provinces Maritimes, sans parler de son degré élevé de diversification, fait une large place aux transports, au commerce de détail, aux services spécialisés aux entreprises, aux centres d'appels (une trentaine, qui emploieraient plus de 8 000 personnes), aux services de santé (deux importants hôpitaux régionaux, l'un francophone, l'autre anglophone) et d'éducation postsecondaire (deux collèges communautaires et l'Université de Moncton, avec ses plus de 4 000 étudiants et étudiantes à temps plein à son campus de Moncton selon des chiffres fournis par le Registrariat de l'établissement).

On comprendra l'attrait qu'exerce le Moncton métropolitain pour les services, et le commerce de détail en particulier, si l'on se rappelle qu'au-delà de 250 000 personnes vivent à moins d'une heure de route et 1,3 million, à moins de trois heures (Roy et Billette, 2012). Cette centralité géographique explique en partie (d'autres facteurs sont analysés dans Allain, 2005 et 2006) le succès économique du Grand Moncton, qui aurait ajouté depuis 1990 25 000 emplois à sa main-d'œuvre (Roy et Billette, 2012 ; Mazerolle, 2014).

L'économie des régions rurales, par contre, a longtemps compté une plus grande proportion d'emplois dans le secteur primaire, en particulier dans la pêche et l'aquaculture. Même le secteur secondaire y prend des couleurs distinctes, avec les usines de transformation de poisson et de fruits de mer.

La différence principale entre l'économie des trois sous-régions demeure l'échelle et l'intensité de la croissance. Les travaux de Mario Polèse et Richard Shearmur au début des années 2000 (2002) avaient déjà noté la forte croissance de la région urbaine de Moncton. Des sources plus récentes (Thompson, 2011 : 5) rapportent « la création de 8 200 emplois nets dans la région au cours des cinq dernières années ». Par ailleurs, selon les chiffres de Statistique Canada (2011)[5] le taux de chômage pour la région du Grand Moncton, après avoir oscillé autour de 5 et 6 % de 2000 à 2008 (presque le plein emploi !), s'établissait maintenant à 7,3 %, un taux encore nettement moins élevé que celui de la province (11,0 %). Depuis une dizaine d'années, un certain nombre d'investissements majeurs ont été réalisés à Moncton. Entre autres, la brasserie Molson y a ouvert sa première nouvelle usine en 30 ans en 2007, créant 200 emplois. De plus, la province du Nouveau-Brunswick y a investi dans la construction d'un casino provincial (Casino NB). À cela s'ajoute un secteur hôtelier en effervescence avec la construction de huit nouveaux hôtels et de nombreux commerces à grande surface au cours des cinq dernières années.

Comme on peut s'y attendre, la croissance prend des formes un peu différentes dans les régions rurales avoisinantes. Les petites et moyennes entreprises (PME) y occupent une plus grande place que dans le noyau urbain. En 2007-2008, par exemple, dans Kent, selon le rapport annuel d'Entreprise Kent, 52 nouvelles entreprises ont donné lieu à la création de 112 emplois, ce qui permet de penser que les entreprises sont pour la plupart assez petites. En 2008-2009, 53 nouvelles firmes y ont créé 120 nouveaux emplois, deux années assez typiques jusque-là. Il faut dire que le nombre de nouveaux emplois a augmenté au cours des trois années suivantes, toujours selon les rapports d'Entreprise Kent : il est passé de 240 en 2009-2010 à 294 en 2010-2011, puis à 191 en 2011-2012, année où les budgets de fonctionnement de l'organisme ont commencé à être coupés, y compris le financement de certains programmes de création d'emplois dans la foulée des restrictions budgétaires du gouvernement conservateur en poste à Fredericton.

Cependant, si la croissance dans les régions rurales avoisinantes n'est pas aussi dynamique et diversifiée que dans la RMR, il reste que la relative proximité de Moncton a des retombées économiques et démographiques non négligeables dans Westmorland et dans Kent. Ainsi, au plan démographique, les localités à proximité, comme Shediac, une petite ville de 6 000 habitants à 25 kilomètres au sud, connaissent une augmentation appréciable de leur population (plus de 12 % entre 2001 et 2006, et 10 % de 2006 à 2011). Saint-Antoine, un petit village d'environ 1 500 habitants situé à 30 kilomètres à l'est, a vu, toujours selon le recensement de Statistique Canada (2011), sa population croître de 14,5 % entre 2006 et 2011. Il reste tout de même des écarts importants de dynamisme du marché du travail

5. Pour cette section du texte, les données de Statistique Canada proviennent de l'Enquête nationale des ménages de 2011. Voir Statistique Canada (2011).

entre la région urbaine de Moncton et sa périphérie rurale. Le comté de Kent, par exemple, compte encore sur une économie de ressources plutôt saisonnière et connaissait en 2011 un taux de chômage de 16,6 % (Statistique Canada, 2011). Ce chiffre plutôt élevé cache cependant des disparités importantes entre les localités de la partie nord du comté, plus éloignées de Moncton, où les taux de chômage environnent les 20 % (Acadieville 22 %, Saint Louis 20 % et Richibouctou 20,5 %), et celles plus proche du cœur urbain, où le chômage est nettement plus près de la moyenne provinciale (Saint-Antoine 12,2 %, Bouctouche 11,8 %). Ces écarts nous semblent confirmer que la proximité de Moncton joue un rôle important dans le développement économique des localités situées dans la périphérie immédiate.

Vers un nouveau territoire : le « Grand Sud-Est » ?

Le Moncton métropolitain et ses périphéries rurales forment un territoire économique de plus en plus intégré et interdépendant, et cela à divers égards. Cette interdépendance économique ne se reflète pas nécessairement au plan institutionnel. En effet, de ce dernier point de vue, le territoire est cependant morcelé en trois sous-régions institutionnelles : le Grand Moncton, la partie rurale du comté de Westmorland et le comté de Kent. Comme nous l'avons déjà signalé, il n'existe pas ici d'instance régionale de concertation et d'action en matière de développement économique comme au Québec, par exemple, où l'on compte les conseils régionaux de développement, devenus les conférences régionales des élus depuis 2003[6]. Par contre, depuis quelques années, les agences Entreprise Kent et Entreprise Sud-Est collaborent sur un certain nombre de dossiers. Vu leurs ressources limitées, elles s'entendent pour que l'une prenne le leadership d'un dossier (l'aquaculture par Entreprise Kent, dans une région reconnue pour son industrie ostréicole), alors que l'autre, Entreprise Sud-Est, prend en charge un dossier comme l'agroalimentaire (essentiellement, selon nos répondants, la transformation du poisson et des fruits de mer, une industrie représentant 2 000 emplois dans la région du Sud-Est). Dans ce contexte, il faut également signaler le partenariat entre les deux organismes dans un projet pilote visant à améliorer la productivité dans l'industrie de la transformation du homard (Entreprise Kent, *Rapport annuel*, 2011-2012). Les deux agences ont récemment commandé conjointement une étude en vue d'établir « un cadre de

6. Il y a déjà eu, il y a une quarantaine d'années, des organismes régionaux de développement au Nouveau-Brunswick : les conseils régionaux d'aménagement, créés au milieu des années 1960 dans le sillage de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* (ARDA) du gouvernement fédéral. Le premier d'entre eux, le CRAN, établi en 1964 à la suite de la désignation en 1963 du Nord-Est comme territoire pilote d'aménagement, couvrait tout le territoire du Nord-Est. Le CRANO, mis sur pied en 1965, avait pour mandat d'œuvrer dans tout le Nord-Ouest. On créa le CRASE l'année suivante, dont la mission portait sur l'ensemble du Sud-Est (Allain et Côté, 1984-1985). Ces organismes, qui ne disposaient pas de pouvoirs décisionnels, furent éventuellement remplacés au cours des années 1970 (pour avoir été à un moment très critiques des politiques gouvernementales, tant provinciales que fédérales) par les commissions industrielles régionales, qui œuvraient sur des territoires beaucoup plus restreints et qui collaboraient de plus près avec les entrepreneurs. Par exemple, le territoire du CRAN était dorénavant desservi par trois commissions (Restigouche, Chaleur et Péninsule) ; le Nord-Ouest avait deux commissions (Nord-Ouest et Grand Sault) ; et trois commissions se partageaient le Sud-Est (Grand Moncton, Kent et Sud-Est). C'est ainsi qu'on est passé de territoires régionaux à des micro-entités locales (Allain, 1989).

mesure pour évaluer le progrès de nos économies respectives », un ensemble d'indicateurs plus efficaces de leur rendement en matière de développement économique. Entreprise Kent publie d'ailleurs « pour la première fois un bulletin avec les principaux indicateurs de progrès » dans son rapport annuel de 2009-2010 (changements démographiques, données sur l'emploi, mises en chantier, etc.) et le format semble être repris par la suite.

Certes, la collaboration entre deux agences de développement voisines et partageant un environnement économique rural relativement semblable paraît aller de soi, mais il faut ajouter les nombreux partenariats à trois avec la grande agence métropolitaine du coin, Entreprise Grand Moncton. Il semble que de telles initiatives tripartites, établies dans un souci d'efficacité (pour éviter les dédoublements) et de concertation, se multiplient depuis quelques années. En voici quelques exemples en vrac :

- une initiative de planification de la relève entrepreneuriale dans le Grand Sud-Est ;
- une stratégie de ressources humaines pour le Grand Sud-Est ;
- des stratégies sectorielles de développement du Grand Sud-Est ;
- une stratégie d'investissement dans le Grand Sud-Est ;
- une stratégie touristique pour le Grand Sud-Est ;
- un forum de l'industrie et de l'éducation postsecondaire du Grand Sud-Est.

Ce dernier a réuni 140 participants en février 2008 à Dieppe et a été considéré comme un franc succès. Un comité de suivi a été formé, et déjà un deuxième forum réunissant des intervenants du secteur des affaires et des établissements d'enseignement postsecondaire avait lieu en mai 2009. Dès 2008, on avait mis sur pied une structure permanente, le Conseil industrie-éducation du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (CIESNB), dont un des mandats est de tenir un forum annuel (Roussel, 2010). Au-delà d'une centaine de participants se sont réunis lors du troisième forum en mai 2010 (Toogood, 2010). Le CIESNB a inauguré une nouvelle activité d'envergure en novembre 2011 en lançant son premier forum d'apprentissage sur les carrières à Moncton. Selon le rapport annuel 2011-2012 d'Entreprise Kent, plus de 3 000 élèves et entrepreneurs auraient participé à cette activité.

En ce qui concerne la stratégie touristique, une industrie importante dans la région, renommée pour ses paysages et ses plages de la côte atlantique, on a pris soin de distinguer deux composantes : chacune des trois agences allait d'abord identifier les produits touristiques à développer sur son territoire puis, dans une deuxième étape, toutes les trois allaient se concerter autour d'une stratégie commune de promotion et de marketing. Au dire d'un informateur, c'était la seule façon d'assurer que les priorités des deux régions rurales soient bien prises en compte dans la démarche commune.

Pour ce qui est de la stratégie d'investissement, les activités communes consistent principalement à accueillir des délégations internationales en visite dans la région pour y évaluer les occasions d'investissement ou de partenariat (la région a eu beaucoup d'échanges avec la Normandie depuis 2004, mais aussi avec la Belgique et la Louisiane) et pour participer à des voyages d'affaires d'entrepreneurs et de représentants gouvernementaux à l'étranger.

Selon un répondant d'Entreprise Grand Moncton, des représentants des trois agences se réunissaient régulièrement pour coordonner ces diverses initiatives multilatérales et assurer le suivi des stratégies tripartites. Comme l'indiquait Entreprise Kent dans son rapport annuel de 2007-2008 :

> Le réseautage et les partenariats ont pour objectif de créer une synergie régionale avec des partenaires de développement communautaire et économique pour nous aider à atteindre les buts de développement économique de la région.

Et l'examen des rapports annuels subséquents indique que ces initiatives mixtes se sont poursuivies au cours des années suivantes.

Au-delà de la collaboration entre agences qui semble dans l'intérêt de tous, nous voyons peut-être apparaître à l'horizon un nouveau territoire en matière de développement économique, à savoir le « Grand Sud-Est ». Ce territoire[7] recoupe exactement la région acadienne bien connue du Sud-Est, définie traditionnellement par sa contiguïté géographique et par la forte présence d'Acadiens dans la région. Toutefois, il englobe également ici une dimension primordiale qu'est l'économie, qui ajoute au maillage sociolinguistique préexistant une consistance et une cohésion nouvelles. Ce territoire, comme nous l'avons dit, n'a aucune reconnaissance officielle. Nous pensons qu'il correspond en même temps à ce que Julie-Anne Boudreau (2004) appelle un « territoire vécu », c'est-à-dire un territoire dont les marqueurs sont des repères identitaires, dans ce cas-ci acadiens. Évidemment, le Grand Sud-Est est un espace où les Acadiens cohabitent avec des communautés anglophones, plus particulièrement dans le comté de Westmorland. Cependant, il nous semble qu'une partie importante de la légitimité de ce territoire (le Grand Sud-Est) s'appuie sur la représentation des intérêts économiques des francophones. Nous nous contenterons ici de citer certains faits indiquant que la construction du Grand Sud-Est répond effectivement à une logique de territoire vécu.

Tout d'abord, le territoire d'Entreprise Kent, qui normalement devait recouper exactement celui du comté de Kent, débordait en fait les limites du comté pour inclure le village francophone contigu de Rogersville, situé dans le comté voisin majoritairement anglophone de Northumberland. Ensuite, la stratégie de développement économique des promoteurs

7. Voir en annexe 1 la carte des comtés du Nouveau-Brunswick. Le territoire du Grand Sud-Est auquel nous nous référons ici regroupe les comtés de Kent et de Westmorland. Ce dernier inclut la ville de Moncton et le territoire d'Entreprise Grand Moncton en plus d'une partie rurale assez majoritairement francophone.

du Grand Sud-Est est axée sur la formation d'ententes avec des partenaires francophones (la Normandie et la Belgique) ou de descendance acadienne (la Louisiane). Du strict point de vue de l'efficacité économique et du marché, on aurait pu s'attendre à ce que ces agences accordent plus d'importance aux liens avec le vaste marché de la Nouvelle-Angleterre, juste au sud de la province et donc beaucoup plus facile d'accès en termes géographiques. Cela contribue à confirmer un constat fait par certains (Grin et Gazzola, 2008) voulant que le partage d'une même langue peut être un levier économique important.

De façon également significative du point de vue de la référence francophone, nous n'avons pu trouver que très peu de traces d'une collaboration comparable avec l'agence Entreprise Fundy. Le comté d'Albert est pourtant limitrophe de celui de Westmorland et de la région de Moncton. De surcroît, comme nous l'avons expliqué plus tôt, le comté d'Albert fait partie, avec ceux de Westmorland et Kent, de la région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick telle que définie par Statistique Canada. Ce dernier découpage officiel permet de croire qu'il existe des liens économiques importants entre ces trois comtés, en particulier entre le comté d'Albert et le pôle urbain qu'est Moncton. Dans ces conditions, on pourrait s'attendre à des collaborations soutenues avec Entreprise Fundy. Cependant, les rapports annuels (du moins ceux d'Entreprise Sud-Est, d'Entreprise Grand Moncton et d'Entreprise Kent) font peu état d'une telle collaboration, ce qui laisse entendre que le territoire de référence du partenariat entre les agences s'affirme comme étant la région acadienne du Sud-Est (excluant le comté d'Albert) plutôt que la région économique du Sud-Est de Statistique Canada.

Éléments de conclusion

Ce texte voulait susciter une réflexion sur l'émergence de nouveaux territoires d'ancrage des communautés francophones du Canada, à partir du cas du sud-est du Nouveau-Brunswick. Nos résultats préliminaires donnent à penser que le Grand Sud-Est s'inscrit dans la construction d'un espace de cohésion économique acadienne. On pourrait objecter que la construction du Grand Sud-Est répond plutôt à une logique d'interdépendance et de débordement économiques entre une ville et son arrière-pays. Cela est tout à fait vrai, mais en même temps nous remarquons qu'il n'existe pas vraiment une telle collaboration entre l'agence de Moncton et celles de ses périphéries plus anglophones, comme avec le comté d'Albert, où il y a pourtant une très grande interrelation avec la centralité de Moncton.

Ce qui vient compliquer la tâche pour des recherches ultérieures sur l'articulation concrète de la logique identitaire avec ce territoire vécu, c'est la décision de l'APECA en mai 2012 de cesser de financer les agences Entreprise. Cette décision a sonné le glas pour la plupart des 15 organismes du Réseau Entreprise du Nouveau-Brunswick, puisque le gouvernement fédéral en était le principal bailleur de fonds. C'est le cas du moins des 12 organismes

situés en milieu rural et dans les petites villes, tandis que les trois plus grands, tous situés dans les milieux urbains du sud de la province et jouissant d'un financement plus diversifié, continueront d'exister (Raiche-Nogue, 2013) sous leur appellation antérieure d'Entreprise Grand Moncton, d'Entreprise Saint-John et d'Entreprise Fredericton. Toutefois, peu de temps après, soit en juin 2012, le gouvernement néo-brunswickois annonçait la création de 12 commissions de services régionaux (Saint-Cyr, 2013) : d'aucuns ont pu croire qu'elles prendraient la relève des agences Entreprise, sauf que le mandat de ces nouvelles commissions, de même que les ressources dont elles disposent, seraient beaucoup plus modestes et que, en conséquence, les services offerts seraient réduits eux aussi. Mais en examinant bien leur mandat, qui est de faciliter la communication et la coordination de l'offre de services entre communautés, comme la planification urbaine, l'inspection des bâtiments et la délivrance de permis de construction, la gestion des déchets solides (et on pourrait ajouter à l'avenir des services de police régionaux et les infrastructures récréatives en milieu rural) (Foster, 2013), on remarque que le développement économique semble absent de leurs responsabilités, et cela se comprend puisqu'en fait ce sont des commissions d'aménagement du territoire. D'ailleurs, ces nouvelles créations semblent donner suite à certaines recommandations du rapport Finn, qui avait déjà proposé une rationalisation des structures régionales néo-brunswickoises, notamment en matière d'aménagement.

Pour trouver les entités remplaçant le réseau des agences Entreprise sur le terrain, il faut remonter à la décision gouvernementale prise en septembre 2012 de remplacer le Réseau Entreprise en décentralisant le ministère provincial du Développement économique[8], ce qui a mené à l'ouverture, en avril 2013, de 12 bureaux régionaux s'occupant d'aide aux entrepreneurs, dont les cinq principaux sont situés à Edmundston, Bathurst, Dieppe, Fredericton et Saint-John et qui desservent sept bureaux satellites. Certains intervenants du milieu économique appréhendaient au départ une politisation de l'aide aux entrepreneurs, puisque les agences régionales nouvellement créées relèvent directement du ministère du Développement économique (Caron, 2013). Par ailleurs, les agences ont désormais pour mandat de mettre en œuvre le plan de relance économique du gouvernement du Nouveau-Brunswick plutôt que des initiatives issues du milieu d'une part et, d'autre part, elles sont gouvernées non par un conseil d'administration autonome, comme c'était le cas pour les agences Entreprise, mais par un conseil consultatif relevant des autorités provinciales (Raiche-Nogue, 2013). Il faudra voir ce que cela va donner, mais il y a là une perte d'autonomie régionale certaine.

Cependant, un élément intéressant de toute cette restructuration, qui montre que l'idée du Grand Sud-Est n'est peut-être pas morte, du moins à un certain niveau, c'est le fait qu'un même fonctionnaire du ministère du Développement économique est responsable

8. Nouveau ministère né de la fusion du ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick et de la Société de développement régional.

des nouvelles agences du comté de Kent, de la partie rurale du comté de Westmorland et du Moncton métropolitain, soit exactement le territoire que nous avons défini ici comme le Grand Sud-Est. Il faudra voir si les deux nouvelles commissions (Kent et Grand Moncton–Westmorland) continueront en pratique de développer des initiatives communes sur l'ensemble de ce territoire.

En définitive, le Grand Sud-Est n'a jamais été reconnu par les découpages institutionnels en matière d'appui au développement économique. Cependant, pendant quelque temps, les acteurs impliqués dans ces organismes ont expérimenté une collaboration qui donnait corps à cette idée du Grand Sud-Est. Les changements récents apportés aux structures de développement économique par le gouvernement laissent ouverte la question de savoir si et de quelle façon cette idée pourra se réinventer et se traduire à nouveau dans les pratiques de développement et de collaboration économiques de la grande région francophone du Sud-Est.

Références

Allain, Greg (2006). « "Resurgo!" : la renaissance et la métropolisation de Moncton, la ville-pivot des provinces Maritimes et nouvelle capitale acadienne », *Francophonies d'Amérique*, nº 22 (automne), p. 95-119.

Allain, Greg (2005). « La "nouvelle capitale acadienne"? Les entrepreneurs acadiens et la croissance récente du Grand Moncton », *Francophonies d'Amérique*, nº 19 (printemps), p. 19-43.

Allain, Greg (1994). « Développement régional, ethnicité et territoire en Acadie : regard sur les clivages entre les commissions industrielles régionales du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, nº 2, p. 77-106.

Allain, Greg (1993). « Le financement du développement régional : l'exemple des commissions industrielles régionales du Nouveau-Brunswick », *Égalité*, nº 34 (automne), p. 111-144.

Allain, Greg (1989). « Initiatives locales ou créations gouvernementales : genèse et développement des commissions industrielles régionales au Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 22, nºs 1-2, p. 223-243.

Allain, Greg, et Guy Chiasson (2010). « La communauté acadienne et la gouvernance du développement économique dans une micrométropole émergente : Moncton, Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, nº 30 (automne), p. 17-35.

Allain, Greg, et Guy Chiasson (2007). « La compétitivité interurbaine à l'intérieur d'une aire métropolitaine de recensement en pleine croissance: élites urbaines, stratégies différentielles de développement et gouvernance municipale comparée à Dieppe et Moncton », allocution présentée au colloque « Town and country: Exploring urban and rural issues in New Brunswick », Fredericton, St. Thomas University.

Allain, Greg, et Serge Côté (1984-1985). « Le développement régional, l'État et la participation de la population : la vie courte et mouvementée des Conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick (1964-1980) », *Égalité*, nos 13-14 (automne-hiver), p. 187-215.

Antheaume, Benoît, et Frédéric Giraut (dir.) (2005). *Le territoire est mort. Vive les territoires !* Une (re)fabrication au nom du développement, Paris, IRD.

Arseneault, Samuel (1999). « Aires géographiques en Acadie », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 41-54.

Badie, Bernard (1995). *La fin des territoires*, Paris, Fayard.

Beaud, Jean-Pierre (2003). « L'échantillonnage », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 4e éd., Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 211-242.

Beaudin, Maurice (1998). « L'apport d'une minorité à sa région : les Acadiens du Sud-Est du Nouveau-Brunswick », dans Albert Breton (dir.), *Langue et bilinguisme : les approches économiques*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, p. 249-284.

Beaudin, Maurice (1996). *La région économique du sud-est du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, coll. « Maritimes ».

Beaudin, Maurice, et Éric Forgues (2008). « Effet des migrations dans un contexte minoritaire et périphérique : le cas de quatre régions canadiennes », dans Madeleine Gauthier et Patrice LeBlanc (dir.), *Jeunes et dynamiques territoriales*, t. 1 : *Migrations*, Québec, Éditions de l'IQRC et Presses de l'Université Laval, p. 171-190.

Béhar, Daniel (2000). « Les nouveaux territoires de l'action publique », dans Dominique Pagès et Nicolas Pélissier (dir.), *Territoires sous influences*, t. 1, Paris, L'Harmattan, p. 83-92.

Bérubé, Adrien (1987). « De l'Acadie historique à la Nouvelle-Acadie : les grandes perceptions contemporaines de l'Acadie », dans Jacques Lapointe et André Leclerc (dir.), *Les Acadiens : état de la recherche*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, p. 198-228.

Blatter, Joachim (2006). « Geographic scale and functional scope in metropolitan governance reform: Theory and evidence from Germany », *Journal of Urban Affairs*, vol. 28, no 2 (mai), p. 121-150.

Boudreau, Julie-Anne (2004). « Territoire vécu, territoire stratégique et territoire institutionnalisé : de la redéfinition de la solidarité sociale à Los Angeles », *Lien social et politiques*, no 52 (automne), p. 107-118.

Brenner, Neil (2004). *New states spaces: Urban governance and the rescaling of statehood*, Oxford, Oxford University Press.

Brenner, Neil (1999). « Globalisation as reterritorialisation: The re-scaling of urban governance in the European Union », *Urban Studies*, vol. 36, no 3 (mars), p. 431-451.

Cao, Huhua, Omer Chouinard et Olivier Dehoorne (2005). « De la périphérie vers le centre : l'évolution de l'espace francophone du Nouveau-Brunswick au Canada », *Annales de géographie*, vol. 114, no 642, p. 115-140.

Caron, Caroline-Isabelle (2007). « Pour une nouvelle vision de l'Acadie », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références : Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 433-460.

Caron, David (2013). « Les bureaux régionaux de développement économique remis en question », *L'Acadie Nouvelle*, 19 avril, p. 16.

Cary, Paul, et André Joyal (dir.) (2010). *Penser les territoires : en hommage à Georges Benko*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Chiasson, Guy, et Greg Allain (2008). « La gouvernance urbaine à l'épreuve de l'identité : question à partir du cas de Moncton métropolitain », allocution présentée au 45e colloque annuel de l'Association de science régionale de langue française, sur le thème « Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional », Université du Québec à Rimouski, 25 au 27 août.

Chiasson, Guy, Caroline Andrew et Édith Leclerc (2008). « Territorialiser la gouvernance du développement : réflexions à partir de deux territoires forestiers », *Canadian Journal of Regional Science = Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 31, nº 3 (automne), p. 489-505.

Chiasson, Guy, Caroline Andrew et Johanne Perron (2006). « Développement territorial et forêts : la création de nouveaux territoires forestiers en Abitibi et en Outaouais », *Recherches sociographiques*, vol. 47, nº 3 (septembre-décembre), p. 555-572.

Desjardins, Pierre-Marcel (2006). « Moncton, ville émergente de la nouvelle économie en région périphérique ? », dans Diane-Gabrielle Tremblay et Rémy Tremblay (dir.), *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie : enjeux et défis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 195-213.

Doiron, Jean-Marc (2013). « Entreprise Sud-Est fermera ses portes en avril », *L'Acadie Nouvelle*, 13 février, p. 19.

Entreprise Kent. *Rapports annuels*, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012.

Faure, Alain, Jean-Philippe Leresche, Pierre Muller et Stéphane Nahrath (dir.) (2007). *Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique*, Paris, L'Harmattan.

Finn, Jean-Guy (2008). *Bâtir des gouvernements locaux et des régions viables : plan d'action pour l'avenir de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick*, rapport du commissaire sur l'avenir de la gouvernance locale, Fredericton, gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Foster, James (2013). « New service commissions make progress », *Times-Transcript*, 15 août, p. A1, A15.

Gallant, Nicole (2007). « Représentations de l'acadianité et du territoire de l'Acadie chez des jeunes francophones des Maritimes », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références : Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 323-347.

Gilbert, Anne (dir.) (2010). *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Septentrion.

Gilbert, Anne (1999). *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Le Nordir.

Grin, François, et Michele Gazzola (2008). « La puissance économique du français », dans J. Maurais et coll. (dir.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines, p. 53-56.

Guignard, Josée (2007). *Les migrants francophones du nord du Nouveau-Brunswick dans le territoire urbain de Moncton-Dieppe : réseaux sociaux et vitalité ethnolinguistique*, Thèse de maîtrise en études de l'environnement, Faculté des études supérieures et de la recherche, Université de Moncton.

Guignard Noël, Josée (2008). « Migration acadienne au Nouveau-Brunswick : du nord vers le sud », *Canadian Issues = Thèmes canadiens* (printemps), p. 75-78.

Hooghe, Liesbet, et Gary Marks (2001). *Multi-level governance and European integration*, Lanham, Rowman & Littlefield.

Jambes, Jean-Pierre (2001). *Territoires apprenants : esquisses pour le développement local du XXIe siècle*, Paris, L'Harmattan.

Jean, Bruno (2006). « Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XLVII, n° 3, p. 465-474.

Jouve, Bernard (2007). « Le "*political rescaling*" pour théoriser l'État et la compétition territoriale en Europe », dans Alain Faure, Jean-Philippe Leresche, Pierre Muller et Stéphane Nahrath (dir.), *Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique*, Paris, L'Harmattan, p. 45-55.

Leclerc, André (2008) « Nouvelle économie et développement: les enjeux de l'intégration à l'économie pour la francophonie canadienne », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada: Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Les Éditions Fides, p. 241-273.

Mabry, Linda (2008). « Case study in social research », dans Pertti Alasuutari, Leonard Bickman et Julia Brannen (dir.), *The SAGE handbook of social research methods*, Los Angeles, SAGE Publications, p. 214-227.

Martel, Marcel (1998). *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française.

Martel, Marcel (1997). *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Massicotte, Julien (2007). « Le territoire acadien : contextes et perceptions », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références : Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 79-103.

Mazerolle, Brent (2014). « Moncton is economic engine of New Brunswick: Beale », *Progress, Metro Moncton 2014*, Times and Transcript, 28 février, p. 31-32.

McGuirk, Patricia (2007). « The political construction of the city-region: Notes from Sydney », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 31, n° 1 (mars), p. 179-187.

Moulaert, Frank, et Jacques Nussbaumer (2009). *La logique sociale du développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Pagès, Dominique, et Nicolas Pélissier (dir.) (2000). *Territoires sous influences*, tome 1, Paris, L'Harmattan.

Poche, Bernard (1996). *L'espace fragmenté : éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris, L'Harmattan.

Polèse, Mario et Richard Shearmur (2002). *La périphérie face à l'économie du savoir*, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société, Université du Québec, et Institut canadien de recherche sur le développement régional.

Raiche-Nogue, Pascal (2013). « Entreprise Grand Moncton cogne à la porte du secteur privé », *L'Étoile*, 28 février, p. 1.

Raiche-Nogue, Pascal (2013). « Développement économique : des entreprises inquiètes », *L'Étoile*, 28 février, p. 1.

Roussel, Chantal (2010). « Créer des liens entre le marché du travail et le milieu de l'éducation », *L'Étoile*, 10 juin.

Roy, Simon N. (2003). « L'étude de cas », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 4e éd., Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 159-184.

Roy, Vincent, et Jean-Michel Billette (2012). « Caractéristiques ethnolinguistiques et distribution spatiale de la population dans la région urbaine de Moncton, 1981-2006 », *Journal of New Brunswick Studies = Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick*, vol. 3.

Saint-Cyr, Jean (2013). « Une épreuve de gouvernance », éditorial, *L'Acadie Nouvelle*, 20 juillet, p. 16.

Savoie-Zajc, Lorraine (2003). « L'entrevue semi-dirigée », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 4e éd., Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 293-316.

Scott, Allen J. (2011). « A world in emergence: Notes toward a resynthesis of urban-economic geography for the 21st century », *Urban Geography*, vol. 32, no 6, p. 845-870.

Scott, Allen J. (dir.) (2001). *Global city-regions, trends, theory, policy*, New York, Oxford University Press.

Statistique Canada (2011). *Profil de l'ENM*, en ligne http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

Storper, Michael (1997). *The regional world: Territorial development in a global economy*, New York, Guilford Press.

Thériault, Joseph Yvon (2007). *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole.

Thériault, Joseph Yvon (2002). « Jeux de mots, jeux identitaires, jeux politiques », dans Jean-Paul Baillargeon (dir.), *Transmission de la culture : petites sociétés, mondialisation*, Québec, Éditions de l'IQRC, p. 227-236.

Thériault, Joseph Yvon (1998). « Les États généraux et la fin du Canada français », dans Marcel Martel (dir.), *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 261-272.

Thériault, Joseph Yvon (1995). *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie.

Thériault, Joseph Yvon, Anne Gilbert et Linda Cardinal (2008). *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides.

Thompson, John (2011). « Message du Président directeur général », *Rapport annuel, 2010-2011*, Moncton, Entreprise Grand Moncton, p. 5.

Toogood, Allison (2010). « Education forum "bridges the gaps" », *Times-Transcript*, 11 mai.

Trépanier, Cécyle (1994). « À la recherche de l'Acadie et des perceptions identitaires des Acadiens des provinces Maritimes du Canada », *Études canadiennes = Canadian Studies*, vol. 37, p. 181-195.

Vernex, Jean-Claude (1979). « Espace et appartenance : l'exemple des Acadiens au Nouveau-Brunswick », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 23, nº 58, p. 181-195.

Mots clés

territoire vécu, régions acadiennes du Nouveau-Brunswick, organismes de développement économique régional, Moncton métropolitain, langue et économie

Keywords

« lived territory », Acadian regions of New Brunswick, regional economic development organizations, Greater Moncton, language and the economy

Correspondance

greg.allain@umoncton.ca
guy.chiasson@uqo.ca

Annexe 1

Les comtés du Nouveau-Brunswick

Source : http://www.gnb.ca/cnb/ImageBank3/JPG_2000/IB1193.jpg